

CENTRE WANAKI
RAPPORT FINANCIER
31 MARS 2022

CENTRE WANAKI

**RAPPORT FINANCIER
31 MARS 2022**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Situation financière	6
Flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 11
Renseignements complémentaires	12 - 15



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration du
Centre Wanaki

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **CENTRE WANAKI** (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les chiffres du budget 2022 n'ont pas été audités.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mazars, S.E.N.C.R.L.¹

Maniwaki, le 29 juin 2022

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A104361

CENTRE WANAKI**RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

	Budget	2022	2021
PRODUITS			
Services aux Autochtones Canada (SAC) (note 8)	4 669 339 \$	3 598 740 \$	2 106 983 \$
Collège Canadore	-	64 276	54 545
Autres produits (annexe A)	-	21 180	23 016
Intérêts perçus	-	2 230	3 006
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	118 275	55 829
	4 669 339	3 804 701	2 243 379
CHARGES			
Salaires	982 613	1 057 116	881 624
Charges sociales	251 085	193 152	176 721
Formation et développement	10 000	86 618	78 540
Personnel de ressources	20 000	6 749	16 417
Honoraires	-	1 000	1 775
Matériaux/Programmes/Soutien	30 000	95 745	25 034
Nourriture	5 000	5 483	5 205
Procédés d'accréditation	-	34 955	30 207
Télécommunications	20 000	7 352	6 922
Bureau et impression	49 000	38 865	16 072
Internet/Alarme/Télévision	3 000	4 303	2 818
Entretien et matériel informatique	5 000	27 924	28 850
Publicité	5 000	-	-
Audit et comptabilité	14 000	11 780	11 510
Frais légaux et professionnels	45 000	163 281	95 178
Planification stratégique	-	-	29 050
Assurances	23 000	32 428	27 345
Énergie	23 000	16 218	20 911
Entretien et fournitures	27 500	24 804	7 228
Entretien du terrain	15 000	14 899	15 311
Entretien matériel roulant et transport	6 000	3 803	3 218
Déplacements - Conseil	5 000	-	1 303
Déplacements - Personnel	5 000	3 960	1 230
Frais bancaires	2 500	2 912	2 974
Amortissement des immobilisations corporelles (annexe B)	-	118 078	55 829
Charges transférées aux immobilisations corporelles	1 300 000	-	-
	2 846 698	1 951 425	1 541 272
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	1 822 641 \$	1 853 276 \$	702 107 \$

CENTRE WANAKI**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

	Affecté pour acquisition d'immobilisations corporelles - SAC	Fonds non dépensés SAC	Non affecté	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	1 626 497 \$	96 573 \$	181 783 \$	1 904 853 \$	1 395 944 \$
Excédent des produits sur les charges	1 297	1 764 292	87 687	1 853 276	702 107
Appropriation pour achat d'immobilisations corporelles	2 250 000	(2 250 000)	-	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 577 251)	-	-	(1 577 251)	(193 198)
Apports reportés de l'appropriation pour achat d'immobilisations corporelles	(1 750 398)	1 750 398	-	-	-
SOLDE À LA FIN	550 145 \$	1 361 263 \$	269 470 \$	2 180 878 \$	1 904 853 \$

CENTRE WANAKI**SITUATION FINANCIÈRE
31 MARS 2022**

	2022	2021
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	4 345 080 \$	3 129 834 \$
Débiteurs (note 3)	16 336	3 868
Frais payés d'avance	13 379	11 520
	4 374 795	3 145 222
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	1 867 834	408 857
	6 242 629 \$	3 554 079 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	443 519 \$	190 125 \$
Apports reportés (note 6)	1 750 398	1 050 244
	2 193 917	1 240 369
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 867 834	408 857
	4 061 751	1 649 226
ACTIF NET		
AFFECTÉ POUR ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES - SAC	550 145	1 626 497
FONDS NON DÉPENSÉS - SAC	1 361 263	96 573
NON AFFECTÉ	269 470	181 783
	2 180 878	1 904 853
	6 242 629 \$	3 554 079 \$
ENGAGEMENT CONTRACTUEL (note 9)		

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DocuSigned by:

 _____, administrateur

DocuSigned by:
 016898F048CD400...

 _____, administrateur

175FDA4FE02241E...

CENTRE WANAKI**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	1 853 276 \$	702 107 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	118 078	55 829
Gain sur les cessions d'immobilisations corporelles	(1 100)	(750)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(118 275)	(55 829)
	1 851 979	701 357
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(12 468)	15 692
Frais payés d'avance	(1 859)	(726)
Créditeurs	253 394	62 173
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	2 091 046	778 496
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 577 251)	(193 198)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	1 297	750
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 575 954)	(192 448)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Apports reportés	700 154	1 050 244
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 215 246	1 636 292
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	3 129 834	1 493 542
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	4 345 080 \$	3 129 834 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

CENTRE WANAKI**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 MARS 2022**

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Cet organisme est également constitué comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour mission de fournir des traitements aux adultes des Premières Nations et Inuits souffrant de problèmes d'abus d'alcool et de drogues.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Instruments financiers*Évaluation initiale et ultérieure*

Le Centre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus ainsi que des salaires et vacances à payer.

CENTRE WANAKI**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2022**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**Instruments financiers (suite)***Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Centre détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si le Centre détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Bâtiment	25 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Système téléphonique	5 ans
Stationnement et aménagement de terrain	15 ans

La phase 2 du bâtiment en construction sera amortie à compter de la date de mise en service selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 25 ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Centre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

CENTRE WANAKI**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2022****3. DÉBITEURS**

	2022	2021
Comptes à recevoir	14 736 \$	403 \$
TPS et TVQ à recevoir	1 600	3 465
	16 336 \$	3 868 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	2022 VALEUR NETTE	2021 VALEUR NETTE
Bâtiment en construction	22 416 \$	-	22 416 \$	185 878 \$
Bâtiment	1 652 876	66 115	1 586 761	-
Mobilier et équipement	427 799	263 081	164 718	122 066
Matériel roulant	76 780	76 423	357	7 216
Matériel informatique	69 649	58 796	10 853	-
Système téléphonique	25 728	12 864	12 864	18 010
Stationnement et aménagement de terrain	87 331	17 466	69 865	75 687
	2 362 579 \$	494 745 \$	1 867 834 \$	408 857 \$

5. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs et frais courus	330 393 \$	84 235 \$
Salaires et vacances à payer	113 126	105 890
	443 519 \$	190 125 \$

CENTRE WANAKI**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2022****6. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début	1 050 244 \$	- \$
Financement encaissé au cours de l'exercice	4 298 894	3 157 227
Montant constaté à titre de produit au cours de l'exercice	(3 598 740)	(2 106 983)
Solde à la fin	1 750 398 \$	1 050 244 \$

7. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Centre reçoit ses revenus en vertu d'une entente de financement avec Services aux Autochtones Canada. La contribution représente 98 % du total des revenus du Centre.

8. RAPPROCHEMENT DES FONDS DE SERVICES AUX AUTOCHTONES CANADA

	2022	2021
Produits selon la confirmation de financement	4 298 894 \$	3 157 227 \$
Apports reportés constatés à titre de produits au cours de l'exercice	1 050 244	-
Apports reportés à l'exercice suivant	(1 750 398)	(1 050 244)
Produits selon les états financiers	3 598 740 \$	2 106 983 \$

9. ENGAGEMENT

Le Centre a entrepris la deuxième phase des travaux de construction. Aucun contrat n'a encore été signé mais des appels d'offres pour les plans et devis et pour les travaux de construction ont été lancés. Les travaux devraient débuter en septembre 2022 et se terminer en décembre 2023.

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

CENTRE WANAKI**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

	2022	2021
ANNEXE A - AUTRES PRODUITS		
Vente d'articles promotionnels	- \$	338 \$
Revenus frais d'administration	9 580	7 517
Thunderbird Partnership Foundaton	10 000	-
Dons	500	10 200
Contribution pour partage de frais	-	4 211
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	1 100	750
	21 180 \$	23 016 \$

ANNEXE B - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Bâtiment	66 115 \$	- \$
Mobilier et équipement	31 423	27 620
Matériel roulant	6 859	15 356
Matériel informatique	2 713	1 885
Système téléphonique	5 146	5 146
Stationnement et aménagement de terrain	5 822	5 822
	118 078 \$	55 829 \$

CENTRE WANAKI**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

	2022	2021
ANNEXE C - PROGRAMME - ÉQUIPE DE MIEUX ÊTRE MENTAL Q21G		
Produits		
SAC	959 899 \$	320 166 \$
Fonds inutilisés des exercices antérieurs	319 365	173 790
Collège Canadore	64 276	54 545
Autres produits	9 580	11 728
	1 353 120	560 229
Charges		
Salaires et charges sociales	128 510	91 825
Formation et développement	83 260	75 147
Personnel de ressources	6 124	14 767
Honoraires	400	-
Matériaux / Programmes / Soutien	14 412	15 435
Nourriture	4 985	574
Télécommunications	611	-
Bureau et impression	9 351	1 810
Internet/Alarme/Télévision	1 763	1 758
Entretien et matériel informatique	2 022	585
Publicité	162	-
Frais légaux et professionnels	68 507	33 195
Assurances	589	-
Énergie	529	3 226
Entretien et fournitures	3 785	1 003
Entretien du terrain	270	-
Entretien matériel roulant et transport	-	297
Déplacements	-	1 230
Frais bancaires	-	12
Charges transférées aux immobilisations corporelles :		
Mobilier et équipement	8 769	-
Matériel informatique	5 498	-
	339 547	240 864
Excédent des produits sur les charges	1 013 573 \$	319 365 \$

CENTRE WANAKI**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

	2022	2021
ANNEXE D - PROGRAMME - AGRÉMENT Q30Q		
Produits		
SAC	38 691 \$	37 521 \$
Charges		
Salaires et charges sociales	62 231	-
Personnel de ressources	-	160
Procédés d'accréditation	30 038	22 650
Entretien et fournitures	113	-
Entretien du terrain	960	-
Charges transférées aux immobilisations corporelles : Mobilier et équipement	8 750	-
	102 092	22 810
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(63 401) \$	14 711 \$

ANNEXE E - PROGRAMME - GUÉRISSEUR TRADITIONNEL Q01T

Produits		
SAC	16 666 \$	- \$
Charges		
Matériaux / Programmes / Soutien	9 737	-
Procédés d'accréditation	4 917	-
Déplacements - Employés	1 521	-
	16 175	-
Excédent des produits sur les charges	491 \$	- \$

CENTRE WANAKI**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

	2022	2021
ANNEXE F - PROGRAMME - PROJETS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES Q300		
Produits		
SAC	2 250 000 \$	1 095 000 \$
Plus: Apports reportés constatés à titre de produits au cours de l'exercice	1 050 244	-
Moins: Apports reportés à l'exercice suivant	(1 750 398)	(1 050 244)
Fonds inutilisés des exercices antérieurs	-	164 084
	1 549 846	208 840
Charges		
Personnel de ressources	-	450
Matériaux/Programmes/Soutien	-	1 175
Bureau et impression	1 945	362
Entretien et matériel informatique	5 865	-
Frais légaux et professionnels	-	1 725
Entretien et fournitures	3 686	3 546
Entretien du terrain	2 111	8 384
Charges transférées aux immobilisations corporelles:		
Bâtiment en construction	22 416	185 878
Bâtiment	1 466 999	-
Mobilier et équipement	46 824	7 320
	1 549 846	208 840
Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$